



SOMMAIRE :

• Mildiou :

Tas de déchets non gérés dans la plaine. Début de développement des repousses, pas de mildiou pour le moment.

Ne tardez pas à gérer vos tas de déchets.

• **Limaces** : dans les parcelles à risques, présence régulière et seuil indicatif de risque atteint dans 12 % des situations. A surveiller.

OBSERVATIONS : 2 tas de déchets et 2 parcelles ont été observés cette semaine.

SITUATION DANS LA PLAINE :

Départements Nord et Pas de Calais :

Depuis la semaine dernière, les précipitations ont apporté 12 mm en moyenne (de 7 à 20mm selon les secteurs).

Les quelques jours de temps secs ont permis le démarrage des travaux des champs durant le week-end de Pâques dans les secteurs les moins arrosés et les plus ressuyés. Les semis de betteraves et de pois ont pu avancer par endroit (surtout dans la partie sud du Npdc), mais les plantations de pommes de terres qui sont effectuées dans un second temps sont toujours quasiment au point mort (quelques rares parcelles ont pu être plantées ces derniers jours, à Essars et Carnin notamment).

Les pluies, de retour depuis hier soir et qui devraient perdurer jusqu'au week-end, ne vont pas permettre l'implantation de la culture dans l'immédiat, il faudra attendre un bon ressuyage pour envisager le travail du sol et la plantation (cf. message Arvalis en page 2).

Départements Picards :

Les plantations restent très peu avancées en Picardie. On dénombre quelques situations isolées de nouvelles plantations (notamment des hâtives à vocation de vente directe). Les conditions climatiques « difficiles » n'entraîneront pas ou très peu (dans des terres plus séchantes ou les secteurs moins arrosés) de nouvelles plantations cette semaine .



Parcelle plantée à Carnin (59) en début de semaine

Photo : F.Delassus Chambre d'Agriculture 59/62



Parcelle de Markies plantée à Essars (62) durant le week-end

Photo : F.Delassus Chambre d'Agriculture 59/62

Cliquer sur l'image pour accéder au message d'Arvalis consacré aux plantations

ARVALIS Hauts-de-France
11/04/23 - n°9
Pomme de terre

Plantation, ne pas se précipiter et laisser ressuyer le profil.

Après les pluies importantes de ces dernières semaines, il faut savoir être patient pour reprendre les sols dans de bonnes conditions avant les plantations. En effet nous avons depuis deux semaines environ des pluies significatives et régulières.

Le retour des beaux jours peut paraître propices pour effectuer les premières plantations. Il ne faut pas oublier qu'il est essentiel de ne pas aller trop vite : la plantation est une étape primordiale dans la conduite de la culture.

Les labours d'hiver ont en général été effectués de bonnes conditions et le froid a permis une bonne « reconstruction » du sol. Même si les 10 ou 15 premiers centimètres sont bien ressuyés, les horizons profonds, plus humides, restent sensibles au tassement. Il est donc indispensable de s'assurer que le sol soit ressuyé en profondeur et de pratiquer un diagnostic à la bêche de manière à adapter le travail du sol à chaque parcelle. L'objectif est d'obtenir une terre ameublie en profondeur, rassise sans être trop affinée en surface, avec quelques mottes pour éviter l'apparition de phénomènes de battance. Un diagnostic à la bêche est donc nécessaire avant d'entreprendre un travail du sol plus profond.

A l'heure actuelle, les outils utilisés par les producteurs (herse rotative, fraise,...) sont performants pour reprendre les labours et émietter un horizon suffisamment important (une bonne quinzaine de centimètres), mais l'humidité du sol lors de ces intervention reste prépondérante. Des interventions trop précoces sur des sols insuffisamment ressuyés risqueraient d'accroître les phénomènes de compaction. Il faut prendre son mal en patience.

Pour les parcelles qui ne sont pas encore labourées, un labour pourra être effectué sur un sol ressuyé quelques jours avant la plantation. Là encore, intervenir dès aujourd'hui sur des sols encore trop humides ne ferait qu'augmenter les problèmes de compaction et de lissage.

Un décompactage sur une trentaine de centimètres pourrait s'avérer nécessaire sur les parcelles suspectées compactées. Mais, une fois de plus, il est important d'attendre le ressuyage complet du profil pour ne pas créer de phénomènes de lissages.

Toutes ces précautions permettront d'implanter la culture de pomme de terre dans de bonnes conditions, ce qui constitue une première étape clé dans la réussite de cette culture.

Anaïs TOURSEL – ARVALIS

Anaïs TOURSEL ARVALIS
© Copyright ARVALIS, reproduction interdite sans autorisation et citation de la source

MILDIOU

Situation sur le terrain

Les tournées d'observation des tas de déchets et d'écarts de triage se sont poursuivies la semaine dernière et cette semaine.

Comme chaque année, des tas de déchets non gérés sont observés dans la plaine à proximité de parcelles qui vont être emblavées prochainement en pommes de terre (Ponthoile (80), Mazingarbe (62)...) !

La prophylaxie est primordiale dans la lutte contre le mildiou, ne tardez pas à gérer efficacement les tas de déchets et d'écarts de triage car les repousses qui commencent à se développer à la faveur des températures plus clémentes.

N'attendez pas que la végétation se développe pour bâcher / gérer vos tas de déchets, il faut intervenir le plus rapidement possible.



Tas de déchets et d'écarts de triage non géré situé à Mazingarbe - développement des premières repousses (1 à 2 cm)

Photo : C.HACCART Chambre d'Agriculture 59/62

LIMACES :



SEUIL INDICATIF DE RISQUE:

4 limaces par m² (1m² = 4 pièges).

Le réseau de l'observatoire anti-limace est un réseau de piégeage des limaces mis en place en partenariat avec McCain, la Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, la société Pomuni et les Ets Carré.

Le réseau de piégeage 2023 est composé de **20 parcelles présentant pour la plupart un risque limace avéré.**

Les relevés des pièges sont réalisés chaque semaine par les agriculteurs eux mêmes et selon un protocole harmonisé.

Résultats du Piégeage T0

Les piégeurs pomme de terre ont effectué le mardi 11 avril matin un **premier piégeage que l'on appelle le T0.**

C'est un piégeage précoce qui permet d'avoir un état des populations avant les plantations. 8 parcelles ont fait l'objet d'un relevé. On trouve des limaces sous les pièges dans 5 parcelles sur les 8 observées (62%), le seuil indicatif de risques est atteint dans une parcelle (12%).

- Des limaces sont présentes, sans atteindre le seuil indicatif de risque à La Chapelle d'Armentières (2/m²), Saint Pierre Brouck (1/m²), Locon (2/m²) et Monchy Breton (2/m²).
- Le seuil indicatif de risques est atteint à Pitgam (5/m²).
- Dans les 3 autres parcelles du réseau, aucune limace n'a été observée sous les pièges.

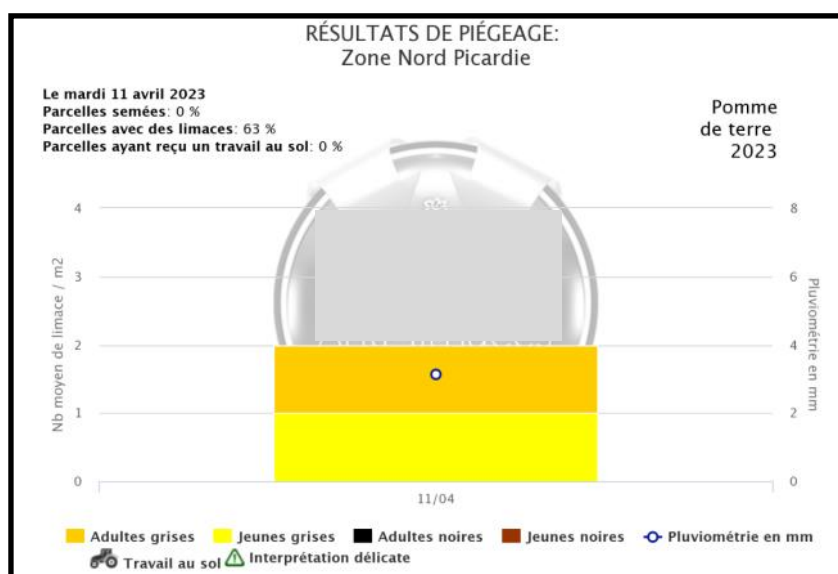
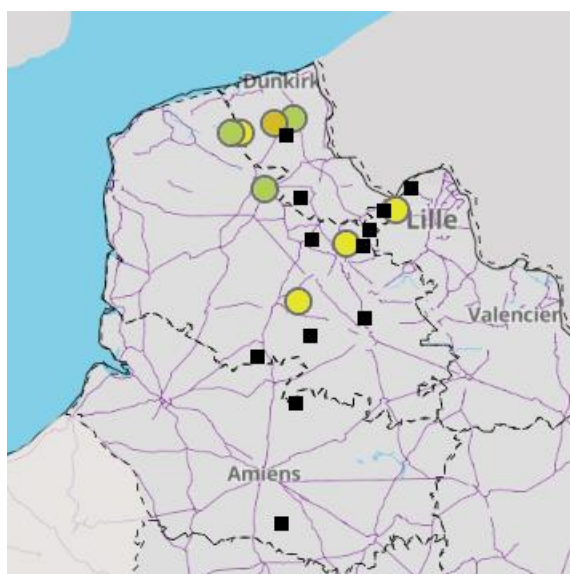
Les conditions météorologique de ce début de printemps sont plutôt favorables aux limaces : retour de pluies régulières depuis 1 mois, températures plutôt douces. De plus, les sols plutôt motteux sont favorables à leurs déplacements.

La moyenne observée lors de ce premier comptage est de moins de **2 limaces par m²** (contre 4 limaces/m² pour le T0 de 2022, 0.5 limaces/ m² en 2021, 3 limaces/ m2 en 2020).

Les limaces sont fréquemment observées sous les pièges, mais le niveau de piégeage maximal est moins élevé que l'an passé, il est de 5 limaces/m² (contre 20 limaces/m² à la même époque en 2022, 2 limaces/ m² en 2021, 31 limaces/m2 en 2020).

► **Dans les parcelles à risques restez vigilants, observez vos parcelles et piégez les limaces avant la plantation** (cf grille d'évaluation en page 5).

☒ **Un second piégeage T0 est prévu le lundi 17 avril** pour les piégeurs n'ayant pas piégé cette semaine (les plantations n'ont pas démarré et ma météo devrait rester favorable à l'activité des limaces), **le piégeage reprendra ensuite courant juin au stade « 50% de couverture du rang ».**



Moyenne de limaces au m²



■ Pas de relevé de piégeage pour la parcelle

Attention, la plupart des parcelles du réseau présente « un risque limaces » avéré (dégâts les années précédentes, sols favorables...). Il est donc nécessaire avant toute intervention **d'évaluer les risques propres à chaque parcelle** et à chaque situation (voir grille d'évaluation du risque limaces en page 5).

En effet, **L'activité est très variable d'une parcelle à une autre, d'où la nécessité de réaliser un piégeage** pour évaluer le risque limaces, notamment en parcelle à risque.

Afin de surveiller, prévenir les risques et privilégier les méthodes de lutte intégrée, vous pouvez également vous référer à la note nationale jointe en cliquant sur ce lien : [Note Nationale limaces BSV](#)

Le piégeage dans les parcelles est fortement recommandé jusqu'à la reprise du travail après chaque épisode pluvieux afin de connaître le risque limace.



Piège à limaces

Photo : C.HACCART CA 59-62



Limace grise

Deroceras reticulatum
Limace grise adulte

Couleur variable de gris à beige souvent avec tâches sur le corps

- Pied de couleur claire/blanche
- Corps souple au toucher
- Traces visibles de mucus au sol
- La toucher provoque la sécrétion



Limace grise jeune < 1 cm

Caractéristiques des limaces grises et noires



Oeufs de limaces x 10



Limace noire

Arion spp
Limace noire adulte

Taille inférieure à la limace grise

- Couleur noire avec le pied jaune orangé
- Sensation de peau épaisse au toucher
- Mucus peu visible




Limace noire jeune < 1 cm

Description des limaces

Le manteau
Appelé aussi bouclier c'est une zone située juste derrière la tête qui se distingue nettement.

La partie caudale
Située en arrière du manteau, souvent ornée de sillons, on peut remarquer à sa partie supérieure une carène médiodorsale plus ou moins complète.



1 La tête
Elle n'est pas individualisée mais on peut aisément la remarquer par la présence de tentacules.

3 Le pied
Cette partie musculaire de la limace est aplatie et sert à la locomotion.

Source : Le réseau de l'observatoire anti-limace

Evaluation du risque limaces parcellaire

Pour être en mesure de conduire une lutte raisonnée contre les limaces, il est nécessaire d'évaluer le risque limaces dans vos parcelles.

Ce risque dépend notamment des caractéristiques de la parcelle telles que définies dans la fiche de Ciblage Acta® ci-après.

Cette grille permet d'évaluer le niveau de risque limaces à la parcelle et d'imaginer des solutions pour le réduire. Dans certaines situations, un raisonnement sur toute la rotation est recommandé.

Cette évaluation du risque doit être prolongée par un piégeage (voir BSV n°4).

Les caractéristiques parcellaire et le piégeage associés aux conditions météorologiques permettent d'approcher le risque limaces au moment de la plantation.

Fiche Ciblage® ACTA

fiche N°4
OBS-ENR-001

EVALUATION DU RISQUE LIMACES PARCELLAIRE

Pour utiliser cette grille, vous devez remplir la colonne "Diagnostic" avec la note qui correspond le mieux à votre parcelle ; puis, le cas échéant, la colonne "Stratégie". Attention, un seul choix par encadré.

		Notes	Diagnostic	Stratégie
Historique limaces de l'année dernière	Beaucoup de limaces	4		
	Quelques limaces	2		
	Pas de limace	0		
Sol	Argileux	5		
	Limono-argileux	4		
	Argilo-calcaire	4		
	Limoneux	2		
	Sablo-limoneux/Champagne crayeuse	1		
	Sableux	0		
Précédent	Colza	6		
	Céréales d'hiver	4		
	Cultures de printemps	1		
	Pluriannuelles (jachère, prairie...)	5		
Interculture	Déchaumage après récolte + labour	0		
	Labour sans déchaumage après récolte	2		
	Déchaumage(s) après récolte	1		
	Déchaumage(s) mais pas après récolte	2		
	Absence de travail du sol	4		
Végétation durant l'interculture	Très développée	4		
	Peu développée	2		
	Rare	1		
Préparation lit de semences	Grossière	4		
	Intermédiaire	2		
	Fine	0		
Date de semis de la culture (à adapter en fonction des régions)				
Blé / Colza	Semis précoce	1		
	Semis normal	2		
	Semis tardif	4		
Maïs / Tournesol Betterave/ Pomme de Terre	Semis précoce	4		
	Semis normal	2		
	Semis tardif	1		
Sensibilité des cultures	Blé / Orge / Prairie	1		
	Maïs / Pois	2		
	Tournesol	4		
	Colza / Pomme de Terre / Betterave	6		
TOTAL (somme des 8 notes choisies pour la parcelle)				
Niveau de risque de la parcelle	inférieur à 18	Faible		
	18 à 23	Moyen		
	23 à 28	Fort		
	supérieur à 28	Très fort		

REJOIGNEZ LE RESEAU DE PIEGEAGE DES LIMACES !

Vous avez des dégâts dans vos pommes de terre à cause des limaces ?

Devenez piègeurs de limaces !

Le réseau de l'observatoire anti-limaces organise, en partenariat avec McCain, la Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, la société Pomuni et les Ets Carré, un réseau de surveillance de l'activité des limaces en pommes de terre sur votre secteur. Les observations hebdomadaires débutent à la mi-juin pour évaluer l'activité du ravageur et elles se poursuivent jusqu'à la récolte en septembre.

L'objectif étant d'estimer les populations présentes dans vos parcelles pour intervenir si le seuil indicatif de risque est atteint, afin d'éviter de constater des dégâts sur les tubercules à la récolte.

Chaque piègeur qui rejoint le réseau bénéficie d'une formation et du matériel de piégeage nécessaire (un kit de piégeage composé de 4 pièges, 4 jalons et un pluviomètre) qui est envoyé directement sur l'exploitation.

Les observations sont ensuite à réaliser une fois par semaine, le lundi matin (elles consistent à compter les limaces présentes sous les 4 pièges), afin de communiquer les résultats via une application à l'Observatoire.

En fin journée, chaque participants reçoit la synthèse de l'activité du jour par mail avec un accès directement à la cartographie en ligne des résultats ou via l'application.

Si vous avez déjà constaté des dégâts de limaces dans vos parcelles et que vous êtes intéressé par la démarche, contactez Christine HACCART—Chambre d'Agriculture Nord Pas de Calais— 06.74.35.36.52



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Rédactrice et animatrice filière pour le secteur Nord-Pas de Calais : Christine Haccart - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél : 06.74.35.36.52)

Animateurs filière pour le secteur Picardie : Valérie Pinchon - FREDON Hauts de France (Tél : 03.22.33.67.11) et Pierre-Baptiste Blanchant—Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03.22.95.51.20)

Expertise Miléos : Anaïs Toursel - Arvalis Institut du Végétal (Tél : 03.22.85.75.60)

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau : Arvalis Institut du Végétal, Asel, M.Bossaert A2D, Cérésia, CETA de Ham, GR CETA du Soissonnais, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Chambre d'Agriculture de l'Oise, Comité Nord, Coopérative de Vecquemont, Ets Coudeville-Marcant, Ducroquet Négoce, Expandis, Ets Charpentier, Coopérative la Flandre, FREDON Hauts-de-France, Le GAPPI, GC la Pomme de Terre, GITEP, Intersnack, IPM France, Ets Jourdain, Ets Loridan, Maison Lecouffe, Mc Cain, Nord Négoce, Pomuni France, Pom'Alliance, Réseau Vitalis, Sana Terra, SAS Sermaplus, Select'up, le SETAB, Soufflet Agriculture, Terre de France, Téréos Syral, TERNOVEO, Touquet Savour, UNEAL, Ets Vaesken.

Ferme des Tilleuls, Earl Deraeve, GAEC Fourdinier, M Henno, M Ruysen, M Caby, M Lefranc, M Gosse de Gorre, M Cannesson, M Dequeker, M Dequidt, M Clay.

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél: 03.21.60.57.60) et Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03 22 85 32 11).